











200 F

ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

POSITIONS DES THÈSES

SOUTENUES PAR LES

ÉLÈVES DE LA PROMOTION DE 1991

POUR OBTENIR

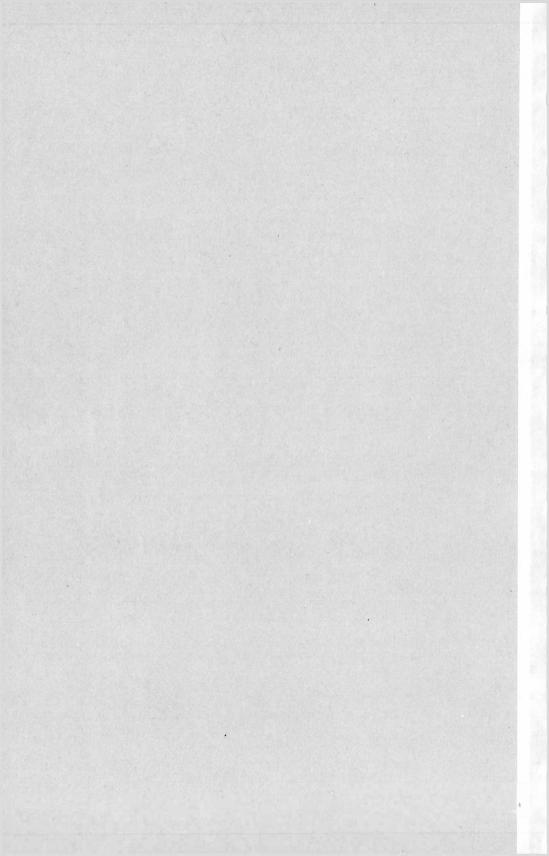
LE DIPLÔME D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

XXX

Ces thèses seront soutenues les samedi 23 mars 1991 et jours suivants

1991 - 1993

PARIS ÉCOLE DES CHARTES Rue de la Sorbonne, 19 1991



ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

POSITIONS DES THÈSES

SOUTENUES PAR LES

ÉLÈVES DE LA PROMOTION DE 1991

6.7

ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

POSITIONS DES THÈSES

SOUTENUES PAR LES

ÉLÈVES DE LA PROMOTION DE 1991

POUR OBTENIR

LE DIPLÔME D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

Ces thèses seront soutenues les samedi 23 mars 1991 et jours suivants

PARIS ÉCOLE DES CHARTES Rue de la Sorbonne, 19 1991

JURY DES THÈSES DE L'ÉCOLE

Professeurs de l'École: MM. E. POULLE, directeur de l'École, professeur de Paléographie. — J. MONFRIN, professeur de Philologie romane. — H.-J. MARTIN, professeur de Bibliographie et histoire du livre. — J. THIRION, professeur d'Archéologie. — B. BARBICHE, professeur d'Histoire des institutions et sources d'archives de l'époque moderne. — B. DELMAS, professeur d'Archivistique contemporaine. — Mme P. BOURGAIN, professeur d'Histoire et tradition manuscrite des textes littéraires. — MM. G. GIORDANENGO, professeur d'Histoire du droit. — O. GUYOTJEANNIN, professeur de Diplomatique et archivistique médiévales. — Mme F. VIELLIARD, professeur de Philologie romane. — Mme A. CHARON, professeur de Bibliographie et histoire du livre.

Autres membres du jury: MM. M. ANTOINE, directeur d'études à la IV^e section de l'École pratique des hautes études. — D. BARJOT, professeur à l'Université de Caen. - R.-H. BAUTIER, membre de l'Institut. J. BÉRANGER, professeur à l'Université de Paris IV. — Y.-M. BERCÉ, professeur à l'Université de Paris IV. — B. COTTERET, professeur à l'Université de Lille III. — A. DUFOUR. — P. DUPARC, professeur honoraire à l'École des chartes. — R. FOSSIER, professeur à l'Université de Paris I. — M. Bernard GUENÉE, membre de l'Institut, président du Conseil d'administration de l'École des chartes. — M. KAPLAN, professeur à l'Université de Paris I. — C. KECSKEMETI. F. LECOY, membre de l'Institut. — M. LE MOËL, conservateur général du patrimoine. - J.-F. LE NAIL, directeur des services d'archives des Hautes-Pyrénées. - E. LE ROY LADURIE, administrateur général de la Bibliothèque nationale. - F. LESURE, directeur d'études à la IVe section de l'École pratique des hautes études. — A. MICHEL, professeur à l'Université de Paris IV. — R. MOUSNIER, membre de l'Institut. — B. NEVEU, directeur d'études à la IVe section de l'École pratique des hautes études. — P. NORA, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales. — M. PASTOUREAU, directeur d'études à la IVe section de l'Ecole pratique des hautes études. — J. PERNOT, maître de conférences à l'Université de Reims. — A. RAMIÈRE de FORTANIER, conservateur général du patrimoine. — J. RICHARD, membre de l'Institut. Le P. H.-D. SAFFREY, directeur de recherche honoraire au Centre national de la recherche scientifique. — M. J. TULARD, directeur d'études à la IVe section de l'École pratique des hautes études.

Secrétaire général de l'École : Mlle M.-C. HUBERT.

MEMBRES DU JURY DÉSIGNÉS POUR L'EXAMEN DES THÈSES

Mlle N. Balley	MM.	LE ROY LADURIE, MICHEL
		et le P. SAFFREY
Mlle V. Basques	MM.	MOUSNIER et ANTOINE
Mlle N. Borel	Μ.	LECOY et Mme VIELLIARD
Mlle B. Brézet	MM.	MARTIN et NORA
M. P. Charon		BAUTIER et FOSSIER
Mlle C. Dumont		THIRION et GUYOTJEANNIN
Mlle H. Fauré		BERCÉ et RAMIÈRE de FORTANIER
Mlle S. Fayet	Mme	BOURGAIN et M. PASTOUREAU
M. B. Gauthier	MM.	POULLE, RICHARD et KAPLAN
M. N. Georges		DELMAS et BARJOT
M. JM. Gleize	M.	MONFRIN et Mme VIELLIARD
Mlle E. Guelfucci	MM.	MARTIN et LESURE
Mlle C. Guillaume	M.	LECOY et Mme BOURGAIN
Mme P. Hochuli-Dubuis	MM.	DUPARC et DUFOUR
Mlle M. Jean		BARBICHE et PERNOT
Mlle M. Lacousse	M.	BARBICHE et Mme CHARON
Mlle MF. Limon	MM.	BARBICHE et LE MOËL
M. D. Lourme	MM.	BAUTIER et GIORDANENGO
Mlle F. Pilleboue	M.	LESURE et Mlle HUBERT
Mlle B. Pipon	MM.	BAUTIER et GUYOTJEANNIN
Mlle MC. Pontier		BERCÉ et LE NAIL
Mme D. Rosenthal-Szende		BERCÉ, BÉRANGER
		et KECSKEMETI
Mlle N. Rouffiac		NEVEU et COTTERET
Mlle C. Sibille		GUENÉE et GIORDANENGO
M. C. Thomet		POULLE et GIORDANENGO
Mlle M. Toulotte		DELMAS et TULARD

Les positions des thèses sont publiées sous la responsabilité de leurs auteurs.

Depuis 1961, les thèses dactylographiées de l'École nationale des chartes sont obligatoirement déposées à l'École par leurs auteurs. Elles sont conservées aux Archives nationales dans la sous-série AB XXVIII. Jusqu'en 1990, leur communication est subordonnée à une double autorisation : celle de l'auteur de la thèse et celle du directeur de l'École. A compter de 1991, leur communication est, pendant six ans, réservée dans les mêmes conditions ; passé ce délai, les thèses sont librement communicables.